

**Société Coopérative Agricole à capital variable
TERRES DU SUD
Place de l'Hôtel de Ville
47320 CLAIRAC
RCS AGEN 381 561 844
N° agrément : 11294**

**EXTRAIT PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
PLENIERE DU 12 DECEMBRE 2024**

« .../... »

PARTIE ORDINAIRE

8^{ème} résolution – RENOUELEMENT DU QUART SORTANT DES ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale, après avoir constaté que les mandats de Philippe GARY, Isabelle KEMPEN et Landry VERSOS-PEYPELU, arrivent à expiration ce jour, et que :

-le GAEC de Magnatus, représenté par Philippe GARY, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat,

- Isabelle KEMPEN et Landry VERSOS-PEYPELU ont sollicité le renouvellement de leurs mandats.

Décide de :

-renouveler les mandats d'administrateurs du GAEC TERRE BLONDE (représenté par Isabelle KEMPEN) et EARL DE LA PEYRADE (représenté par Landry VERSOS-PEYPELU) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028,

- prendre acte du non-renouvellement du mandat du GAEC de MAGNATUS, et donc du fait que Monsieur Philippe GARY quitte le bureau du Conseil d'administration,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9^{ème} résolution – NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEURS

L'Assemblée générale décide de nommer EARL DE TOUZEAU représenté par Benoît TOUZEAU né le 05/01/1984 demeurant 1 Le Peyreau 33580 SAINT FERME administrateur pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../... »

**Certifié conforme
Le président,
Patrick GRIZOU**

